



**COMITE REGIONAL DU GRAND EST**

## **COMITE DES VOSGES**

162 rue Marcel Cerdan 88500 MIRECOURT

### **COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 23 novembre 2019**

#### **A ST ETIENNE les REMIREMONT**

Ouverture de la réunion à 14 h 30 par le Président du CD 88, M. Joël BLAISE en présence de tous les membres du comité, à l'exception de Mme Sylvie PETITNICOLAS, et M. Yannick MERY absents et excusés.

#### **Mot du Président**

Pour ma 7<sup>i</sup>ème année à la tête du comité des Vosges. J'ai l'honneur et le plaisir de présider cette Assemblée Générale annuelle. Je souhaite à toutes et tous la bienvenue dans la salle polyvalente de Saint Etienne les Remiremont. L'assemblée générale de la pétanque Vosgienne est une excellente occasion offerte aux responsables des clubs du département de se retrouver en toutes amitiés, pour traiter en commun des problèmes qui se posent à notre organisation.

Avant d'en débattre amicalement il est de tradition que nous ayons chaque année en début d'assemblée une pensée pour tous les pétanqueurs et les êtres qui nous étaient chers et qui sont disparus. **Je vous demande de vous lever et d'observer 1 minute de silence.**

Ouverture de la réunion à 14 h 30 par le Président du CD 88, M. Joël BLAISE en présence de tous les membres du comité, à l'exception de Mme Sylvie PETITNICOLAS, et M. Yannick MERY absents et excusés.

#### **Mot du Président**

Pour ma 7<sup>i</sup>ème année à la tête du comité des Vosges. J'ai l'honneur et le plaisir de présider cette Assemblée Générale annuelle. Je souhaite à toutes et tous la bienvenue dans la salle polyvalente de Saint Etienne les Remiremont. L'assemblée générale de la pétanque Vosgienne est une excellente occasion offerte aux responsables des clubs du département de se retrouver en toutes amitiés, pour traiter en commun des problèmes qui se posent à notre organisation.

Avant d'en débattre amicalement il est de tradition que nous ayons chaque année en début d'assemblée une pensée pour tous les pétanqueurs ou les êtres qui nous étaient chers et qui sont disparus. **Je vous demande de vous lever et d'observer 1 minute de silence.**

**Je vous remercie.**

Voilà une page qui se tourne. Acquis après les Championnats du monde en 1986 le local du 9 rue D'Ambrail ne sera plus le siège social du Comité des Vosges de Pétanque et Jeu Provençal. C'est avec beaucoup de regret que l'on va s'en séparer. Trop de charges pour le peu d'occupation ; pas de chauffage, le local se dégrade .Après l'accord de tous les membres élus la mise en vente a été confiée à Century21.Le compromis de vente a été signé par Yvon PAPELIER vendredi 6 septembre ; le local devra être libéré pour le 10 décembre. Déménagement prévu le lundi 2 décembre.

Pouvoirs donnés à **Monsieur Joël BLAISE, Président**, et/ou à défaut, à tous clercs de l'Etude de Maître Stéphane SZABLA, Notaire à EPINAL, 16 rue Thiers, pour agir et représenter le Comité, passer et signer tous actes, titres et pièces, élire domicile et généralement faire toute déclaration, faire le nécessaire pour la réitération par acte authentique du compromis de vente signé le 6 Septembre 2019 et recevoir le prix et en donner quittance.

Appels des sociétés : Tous les Clubs sont présents ou représentés.

M. BLAISE soumet à l'assemblée de voter pour Approbation du P.V.de la dernière assemblée  
Générale : Contre : 0 - abstention 0 - Approuvée à l'unanimité.

**Le procès verbal de l'Assemblée Générale 2018 est adopté à l'unanimité**

**Invités** : M. Christophe NAEGELEN député de la circonscription, M. Michel DEMANGE Maire de St Etienne les Remiremont, M. François VANNSON président du Conseil départemental des Vosges. M. MOINEAU Président du Comité Olympique, M Allan ABDELFAZI représentant Mme Karine SCHMITT présidente du Grand Est, Mr Jean Marie DANIEL président du Club de ST Etienne.

M. Jean Charles AMIRAULT président du comité du Sport Adapté est excusé.

**Intervention** de **M. NAEGELEN** souhaite s'adresser à l'assemblée immédiatement devant s'absenter sur d'autres manifestations. « Il a souvent l'occasion d'être présent sur nos diverses manifestations en tant que député, mais aussi en tant que dirigeant des Ets SPILLER. Il remercie l'ensemble des personnes présentes de leur implication sur les terrains de pétanque, et de leur présence dans la montagne vosgienne. Merci encore. Vive les Vosges et vive la pétanque. »

**M. VANNSON** : « Mon emploi du temps est aussi chargé que celui de M. NAEGELEN. D'autres AG m'attendent. Je vous remercie de votre compréhension élus et présidents de clubs. L'avantage de cette AG est que « cela roule » Félicitations au Président sur la gestion du comité départemental. Ce n'est pas toujours simple de diriger un comité départemental. Les forces vives ont été rassemblées et je vous en félicite. Je suis heureux d'être parmi vous suite à l'invitation de M. Jean Marie DANIEL Président du club de St Etienne. Le département des Vosges est très attaché à l'action menée au quotidien. Vous pouvez compter sur l'appui du département qui vous soutiendra financièrement, et par tout moyen dont vous auriez besoin. Chaque année la pétanque est présente au Trophée du Sport, cette manifestation est l'occasion de remercier les personnes pratiquant la pétanque. C'est un rassemblement de personnes qui crée du lien social. Notre département est très sportif puisque nous comptons plus de

1 100 clubs vosgiens et plus de 30 000 licenciés. La pétanque contribue au dynamisme sportif de notre département. Des outils divers sont à votre disposition pour vous faciliter les démarches administratives. Je suis à votre disposition pour toute demande spécifique. Notre département a été nommé « terre de jeu 2024 » et de ce fait Vittel, Epinal, la Bresse recevront des équipes pour notamment les entraînements et qui sait une compétition olympique ?

Merci à tous de faire vivre les clubs et la pétanque vosgienne à tous les niveaux »

**M. Michel DEMANGE** Maire de ST ETIENNE les REMIREMONT, « C'est avec plaisir que j'ai accepté l'organisation de cette Assemblée Générale dans notre ville qui vous accueille en ce lieu. Merci de votre présence. Je déplore que cette assemblée soit quasiment masculine..... Du fait de mes obligations je serai obligé de vous quitter avant la fin de cette AG »

**M. MOINEAU** Président du Comité Olympique des Vosges « je remercie M. Jean Marie DANIEL président du Club de St Etienne les Remiremont de son action dans notre comité. Il est rare de voir la présence de 100 % des clubs d'un comité départemental lors d'une assemblée générale. Bravo pour votre organisation dans toutes les manifestations organisées dans l'année pour votre discipline. Au niveau de notre comité des actions ont été menées pour développer le sport vosgien et aider les clubs notamment pour les demandes de subvention. Nous sommes à votre disposition pour mettre en place des stages sur tous les sujets qui vous intéresseraient. Nous avons des coupes à votre disposition sur demande, pour récompenser les participants à vos compétitions.

**M. BLAISE** informe l'assemblée du changement de président à la tête du club de Remiremont en la personne de M. Gino LA ROSA, et au LPE, M. Claude FERRAND.

**Création d'un nouveau club** dont le président est M. Nicolas BAZIN, soit **Union Sportive Capavenir Vosges Pétanque**.

M. BLAISE donne la parole aux responsables des différentes commissions, *dont les rapports sont joints à ce compte rendu*.

**M. CLAUDEL** en tant que secrétaire général du comité des Vosges. Son rapport moral est adopté à l'unanimité. (*annexe 1*)

**M. PAULUS** Trésorier présente son rapport financier faisant ressortir un **bénéfice de 6 496,33 €** Ce bilan est très positif.

**Intervention de Mme GUINEPAIN** qui représente les vérificateurs aux comptes. Elle précise que suite aux vérifications effectuées, aucune observation particulière n'est à faire. **Quitus est donné au trésorier.**

**Nous passons au vote pour le budget présenté qui est approuvé à l'unanimité.**

**M. VANNON** précise que les subventions accordées par le Conseil Départemental, suivent les résultats financiers et les demandes.

**Question** : sur les augmentations de l'amende en cas de forfait d'une équipe lors d'une journée de championnat. M ; Joël BLAISE explique les forfaits lèsent les équipes qui les subissent car les points

attribués ne sont pas les mêmes que pour une victoire. Cette année, un club a vu la montée lui échapper de ce fait. Certains clubs calculent le coût d'un déplacement en effectif réduit et celui d'un forfait et préfèrent si la différence est intéressante, déclarer un forfait.

M. RAMPAZZO souhaiterait recevoir à l'avance le compte rendu financier de l'année pour pouvoir l'étudier avant l'AG. Pour M. PAULUS cela est difficile car beaucoup de l'exercice ne sont connus que tardivement.

Commission calendrier compétitions. **M Daniel BENOIT** présente son compte rendu joint (annexe 2)

Il est soumis la proposition suivante soit la suppression du « goal average » sur tous les concours Aînés-Vétérans. Il ne semble pas y avoir d'opposition de la part des membres présents.

Commission technique – « Jeunes » Rapport présenté par **M Denis LAURAIN** (annexe 3)

La proposition de la création d'une commission féminine n'est toujours pas validée malgré les discussions engagées il y a déjà deux ans.

M. David BENEZIT et M. Pascal FRANZ rejoignent les membres de la commission technique.

Pour le Challenge inter générations 2020 il sera prévu la formule : 1 jeune + 1 senior/aîné + vétérans.

Commission de discipline **M Yvon PAPELIER** présente son rapport (annexe 4)

Il demande que lors des renouvellements de licence les adresses soient remises à jour car trop sont erronées. Cela pose des difficultés lors des envois des courriers aux joueurs convoqués par la commission.

La lutte contre l'abus d'alcool aux buvettes est très importante, il faut en prendre conscience.

Commission d'arbitrage **M Yannick MERY** étant absent, lecture de son rapport est lu par M. Allan ABDELFI (annexe 5 et 5 bis)

Nous manquons d'arbitres et il est important que chaque club en prenne conscience.

(NB : Le tableau des indemnités d'arbitrage présenté par M. ABDELFI est obsolète, le FFPJP revoyant celui-ci pour 2020)

Commission des Terrains de Championnat : RAS

Commission Sport Adapté : RAS

**Médecin** : Un candidat devait se présenter, nous attendons de ses nouvelles. **Mr RETOURNAY Gonzague** licencié au SDDVP a rejoint notre comité.

**Présentation du palmarès 2019 et remise des récompenses.**

Palmarès voir fascicule remis à L'AG

Medaille d'Argent + diplôme Mrs Clauser André La Bresse – Mr Creusot Jean Noël Eloyes.

Diplôme + bon d'achat : Champion Grand Est Minime : Mrs Bazin Gabriel ASGDC – Ewan Delecluze Lamarche – Nolan Maurice GCM Epinal.

Nous informons l'assemblée que les membres du comité ont décidé d'accorder une subvention exceptionnelle au Club de Rambervillers pour son maintien en CNC ainsi que pour les deux équipes de ST DIE, celle féminine se maintenant en CNC et, celle des Vétérans accédant à la CNC. Montant par équipe 500 €.

**M Philippe PAULUS** présente le budget prévisionnel 2020 qui est mis au vote et adopté à l'unanimité.

**Question** : Peut-on établir un budget séparé pour la commission technique jeune afin de pouvoir présenter des demandes de subvention aux différentes institutions. Cela permettrait d'obtenir des avantages financiers plus importants. Réponse prochaine réunion du CD.

**Congrès FFPJP 2020 au Touquet** : 3 représentants du CD seront présents.

**Comité GRAND EST** : Allan ABDELFADE et Joël BLAISE sont habilités par l'assemblée pour représenter le comité des Vosges à L'AG le 14 décembre dans les Ardennes élection partielle...

**M. ABDELFADE**. Il rappelle l'organisation de la finale de la Coupe GRAND EST les 7 et 8 décembre à la SOBA, la compétition se déroulera au « temps.

Commission pour le Championnat de France tripléte féminin de 2020 : M. ABDELFADE président de la commission présente son rapport.(annexe 6)

**Il est précisé que le renouvellement des licences est possible à partir du 25/11/2019**. Rappel des dispositions spécifiques déjà communiquées aux représentants des clubs. **Des le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour toutes compétitions Officielles la licence 2020 est OBLIGATOIRE.**

**Questions diverses :**

M. PAULY annonce la candidature du Club d'Eloyes pour organiser la journée des dirigeants 2021.

Changement des modalités de participation au trophée inter-génération : déjà évoqué.

Remboursement des indemnités de recyclage des éducateurs : déjà évoqué lors d'une précédente réunion. Se reporter au dernier CR du comité.

M. Alain LEROY a proposé des modifications pour l'organisation des concours mais à ce jour cela ne peut être étudié en l'état.

M. JP RAMPAZZO souhaiterait que les frais d'inscription aux championnats ne soient plus réglés à chaque fois, mais qu'il soit prévu une avance sur inscription (comme pour les licences soit 70 % de l'année précédente) et régularisation en fin d'année. Pour son cas, cela lui éviterait de procéder à l'établissement de chèques de petit montant. Pour la plupart des présents cela n'est pas souhaitable. A étudier éventuellement.

M. Joël BLAISE rappelle que pour l'assemblée générale 2020 le lieu n'est pas encore défini. Le Club d'Eloyes se propose. Confirmation sera donnée ultérieurement.

FIN de l'AG 2019

Le Secrétaire Général



Le Président du Comité des Vosges

